

LES TROUS DU TERRITOIRE

Figures de la centralisation monarchique dans l'oeuvre romanesque et dramatique de

Victor Hugo

de *Marion de Lorme* (1829) aux *Burgraves* (1843)

Le mouvement de centralisation territoriale, politique et sociale, commencé au XV^{ème} siècle en Europe occidentale sous l'impulsion de la monarchie, constitue dans l'historiographie de la Restauration et de la Monarchie de juillet un thème d'étude privilégié. Si les premières années qui ont suivi la chute du despote impérial voient monter de violentes critiques, venues de droite et de gauche, contre l'état centralisateur, il semble bien que l'historiographie libérale dominante, au moins à partir des deux grands cours de Guizot sur l'histoire de la civilisation (1828 et 29), considère majoritairement ce phénomène sous un jour positif. Ainsi, autour de 1830, Michelet comme Guizot, et bien d'autres avec eux, estiment que la précocité et l'ampleur de ce mouvement en France explique et justifie l'avance prise par ce pays dans le progrès de la civilisation européenne. Les grandes heures de ce mouvement séculaire s'incarnent très habituellement dans cette historiographie en quelques grands noms, de rois ou de ministres de la monarchie, désignant à la fois des acteurs et des repères temporels. Principalement, il s'agit de Louis XI, François Ier, Richelieu, Louis XIV. On peut déjà s'apercevoir que les représentations hugoliennes de l'histoire de France en quelque sorte se superposent à cette liste des grands centralisateurs, avec *Notre-Dame de Paris*, *Le Roi s'amuse*, *Marion de Lorme*, et toute cette nébuleuse de textes, publiés ou non, achevés ou non, qui, surtout au tournant des années 1830-1840 invoquent de manière récurrente la figure du Roi-soleil. L'histoire hugolienne de la France, telle qu'elle s'écrit durant cette période, "colle" donc au plus près, par le choix de ses moments privilégiés, à l'histoire de la constitution du pays en Etat monarchique centralisé. Encore faudra-t-il, néanmoins, pour mieux prendre la mesure du traitement par Hugo de ce mouvement centralisateur, ajouter à ces exemples ceux d'*Hernani* et des *Burgraves*.

La centralisation a pour principe et pour but la constitution d'un espace politiquement et juridiquement homogène, qui en quelque sorte se ramasse tout entier, se résume en un centre unique de pouvoir, lequel est en même temps coextensif à l'ensemble de l'espace qu'il exprime et régit. La centralisation monarchique passe donc inévitablement par une lutte à mort

contre les pouvoirs concurrents de ceux de l'Etat royal, en premier lieu contre les pouvoirs de l'aristocratie féodale. Ainsi, cette lutte est souvent comprise par l'historiographie du temps comme celle de l'unité contre la pluralité, mais aussi du général contre le particulier et du public contre le privé. Pour reprendre les termes de Guizot

le gouvernement acquiert en France, au XV^{ème} siècle, un caractère jusque là inconnu d'unité, de régularité, de permanence; le pouvoir public prend définitivement la place des pouvoirs féodaux.¹

Malgré les critiques ultra, mais aussi libérales, qui surtout dans les premières années de la Restauration voient dans ce mouvement centralisateur l'origine de tous les despotismes (monarchique, jacobin et napoléonien), l'idée s'imposera de plus en plus, notamment grâce à Guizot et à Michelet, que cette unification-centralisation du territoire par l'Etat monarchique a constitué un progrès, dans deux directions essentielles. Progrès dans la voie de l'identification : par la centralisation monarchique, la France s'est connue comme Nation. Progrès dans la voie de l'émancipation: en s'éloignant de l'organisation hiérarchique de la féodalité, la société s'est soumise en toutes ses composantes au même pouvoir du roi et de son Etat, agents d'une Nation perçue comme bien commun, et est ainsi entrée dans le chemin de l'égalité civile. Pour Michelet comme pour Guizot, le caractère émancipateur de la centralisation s'illustre dès son origine, par l'alliance au moins objective, contre les grands féodaux, de la monarchie et du peuple, plus précisément de ces lointains ferments de la démocratie moderne que furent les communes². C'est à ce double titre, comme facteur d'identification nationale et d'émancipation sociale, que la centralisation monarchique a droit d'être comptée parmi les grands acquis de la civilisation.

Dans le roman et les drames historiques qui nous intéressent ici, Hugo reprend très souvent ce thème de la lutte menée par le pouvoir royal pour imposer, contre les pouvoirs

¹ *Histoire de la Civilisation en Europe*, onzième leçon, p. 242, éd Hachette "Pluriel": je souligne.

² .Ainsi, Michelet résume en ces termes la situation à la fin de la guerre de cent ans : "Ceux qui souffraient, c'était d'une part la royauté réduite à rien, de l'autre, les petits, bourgeois ou paysans. Ceux-ci avisèrent que le roi était le seul qui n'eût pas intérêt au désordre, et ils regardèrent vers lui. Le roi sentit qu'il n'avait de sûr que ces petits. (...) Les grands, sans appui, vont se trouver petits en face du roi, à mesure que ce roi grandira par le peuple: ils seront obligés de compter peu à peu avec lui. Pour cela, il faut du temps, quarante ans et deux règnes. Le travail se fait à petit bruit sous Charles VII et ne finit pas. Il doit durer tant qu'à côté du roi subsiste un roi, le duc de Bourgogne." (*Histoire de France, XI, 2, Le Moyen âge*, p. 808). Et c'est la poursuite de cette œuvre centralisatrice, cette lutte à mort contre les prétentions féodales face au pouvoir royal-national, qui sauve malgré tout Louis XI aux vœux de Michelet, lequel pourtant ne l'aime guère: "Les grands pleurèrent le feu roi: ils se pleuraient eux-mêmes. Les funérailles de Charles VII étaient leurs funérailles: avec lui finissaient les ménagements de l'autorité royale. Le cri: "Vive le Roi!" crié sur le cercueil, ne trouva pas beaucoup d'écho chez

particuliers des féodaux, un pouvoir homogène également reconnu de tous et partout. Mais l'évaluation qu'il en propose est loin d'être aussi positive que celle des principaux historiens libéraux. Ainsi le Louis XI de *Notre-Dame de Paris* est bien présenté comme un centralisateur conscient et retors, grand roi en somme, qui veut avant toute chose soutenir et accroître la grandeur du royaume de France, - laquelle grandeur nécessite l'abaissement de ces pouvoirs féodaux qui résistent à l'homogénéisation politique et juridique du territoire, jusqu'en son cœur même, Paris. Dans son réduit de la Bastille, alors qu'on vient de lui annoncer la révolte des gueux de la Cour des Miracles, Louis XI demande à Jacques Coictier:

- Quelle est la juridiction féodale du bailli?

- Sire, le bailli du Palais a la rue de la Calandre jusqu'à la rue de l'Herberie, [etc.]. De ces divers endroits il est voyer, haut, moyen et bas justicier, plein seigneur.

- Ouais! dit le roi en se grattant l'oreille gauche avec la main droite, cela fait un bon bout de ma ville! Ah! monsieur le bailli était roi de tout cela! [...]

Tout à coup il fit explosion: - Pasque-Dieu! qu'est-ce que c'est que ces gens qui se prétendent voyers, justiciers, seigneurs et maîtres chez nous? qui ont leur péage à tout bout de champ? leur justice et leur bourreau à tout carrefour parmi notre peuple? de façon que, comme le Grec se croyait autant de dieux qu'il avait de fontaines et le Persan autant qu'il voyait d'étoiles, le Français se compte autant de rois qu'il voit de gibets. Pardieu! cette chose est mauvaise, et la confusion m'en déplaît. Je voudrais bien savoir si c'est la grâce de Dieu qu'il y ait à Paris un autre voyer que le roi, une autre justice que notre parlement, un autre empereur que nous dans cet empire! Par la foi de mon âme! il faudra bien que le jour vienne où il n'y aura en France qu'un roi, qu'un seigneur, qu'un juge, qu'un coupe-tête, comme il n'y a au paradis qu'un Dieu! 3

Rationalisation du pouvoir, homogénéisation de l'espace politique, lutte à mort du "monothéisme" royal contre le "polythéisme" féodal, tel est le grand projet historique de la monarchie française, que le Louis XI de *Notre-Dame de Paris* soutient avec ferveur et éloquence dans cette tirade qui n'est pas sans grandeur, marquée comme elle l'est de cette familiarité énergique avec laquelle s'expriment généralement les grands héros politiques de Victor Hugo. Et il faut bien croire que cette œuvre centralisatrice est également émancipatrice, puisqu'elle est soutenue, et même demandée, par le peuple lui-même:

- Voilà long-temps déjà qu'ils se plaignent du bailli, dont ils sont vassaux. Ils ne veulent le reconnaître ni comme justicier ni comme voyer.

- Oui dà! répartit le roi avec un sourire de satisfaction qu'il s'efforçait en vain de déguiser.

- Dans toutes leurs requêtes au Parlement, reprit le compère Jacques, ils prétendent n'avoir que deux maîtres: votre majesté et leur Dieu, qui est, je crois, le diable.

- Eh! eh! dit le roi.⁴

eux. (...) Les grands s'étaient cru forts, mais le roi, pour leur lier les mains, n'eut qu'à parler aux villes." (*Ibid.*, XIII, 1, p. 879).

³. X, 5, Roman I, p. 814.

⁴. *Ibid.*, p. 813. 5. 6.

Alliance donc, entre la monarchie et le peuple, pour l'édification de cet Etat moderne, homogène et centralisé, alliance dirigée contre les féodaux, alliance reconnue et défendue matoisement par Louis XI :

Il souleva encore son bonnet, et continua rêvant toujours, avec l'air et l'accent d'un chasseur qui agace et lance sa meute. - Bon! mon peuple! bravement! brise ces faux seigneurs! fais ta besogne. Sus! sus! pille-les, saccage-les!... Ah! vous voulez être rois, messeigneurs? Va! peuple! va!⁵

- Oh! oui! s'écria-t-il en battant des mains, voilà une rougeur dans le ciel sur la Cité. C'est le bailli qui brûle. Ce ne peut être que cela. Ah! mon bon peuple! voilà donc que tu m'aides enfin à l'éroulement des seigneuries!⁶

Notre-Dame de Paris produit donc ici du processus séculaire de centralisation monarchique une illustration romanesque tout à fait conforme à l'analyse qu'en fait l'historiographie libérale du temps. Lutte consciente et tenace du pouvoir royal pour l'édification d'un état central régissant un territoire homogène, lutte dirigée avant tout contre les pouvoirs hérités de la féodalité, lutte qui trouve un appui dans le peuple, lequel voit plus ou moins consciemment son émancipation dans ce remplacement d'une multitude confuse de pouvoirs par un Etat dont le pouvoir unique s'exerce sur tous et partout, commun en cela à toute la Nation. Mais ce scénario parfait a un léger défaut: il est en l'occurrence totalement erroné. L'ironie hugolienne consiste ici à n'intégrer à son roman cette analyse de la centralisation que sur un mode éminemment déceptif: car il s'avère que ce n'est pas contre le bailli du Palais-de-Justice que se dressent les six mille marauds de la Cour-des-Miracles, ce n'est pas au justicier féodal qu'ils s'en prennent, mais à la justice du roi

- Sire. une sorcière a été condamnée à mort par votre cour de Parlement. Elle s'est réfugiée dans Notre-Dame. Le peuple veut la reprendre de vive force. [...] C'est Notre-Dame que le peuple assiège.

- Oui-dà! dit le roi a voix basse, tout pâle et tout tremblant de colère. Notre-Dame! Ils assiègent dans sa cathédrale Notre-Dame, ma bonne maîtresse. [...] Tu as raison. - C'est à moi qu'on s'attaque. La sorcière est sous la sauvegarde de l'église, l'église est sous ma sauvegarde. Et moi qui croyait qu'il s'agissait du bailli! C'est contre moi!⁷ (7)

Le roi, sur la foi du prévôt de Paris, tombe dans la même erreur que Quasimodo en pensant que l'attaque de Notre-Dame a pour but de soustraire la sorcière à l'asile et de la pendre. En

⁵ . Ibid., pp. 814-815

⁶ . Ibid., p. 821

⁷ Ibid., p. 823.

fait, tout maraud qu'il soit, ce peuple a une conscience politique plus aiguisée que ne le supposent roi et prévôt. Il semble bien qu'il ait compris que l'Eglise et la justice du Parlement sont d'ores et déjà deux aspects d'un même pouvoir, qu'il ne saurait exister entre elles de désaccord profond et durable, et que le territoire est déjà trop soumis au pouvoir homogénéisant de l'Etat pour que l'asile offert par Notre-Dame puisse être considéré comme sûr⁸. Pour le dire autrement, le peuple paraît fort bien comprendre qu'il n'est ni dans l'intérêt ni dans la nature d'un roi "moderne" comme Louis XI de laisser perdurer de tels désaccords entre deux institutions qu'il revendique également, et de laisser ouverts dans son territoire ces trous où tombe son pouvoir de justicier. L'asile ecclésiastique n'est somme toute qu'une de ces survivances féodales qu'il s'acharne à détruire, et le grand dessein centralisateur ne saurait être entravé, même par la plus vigoureuse des dévotions :

- Si la sorcière est encore dans Notre-Dame, faudra-t-il l'y prendre malgré l'asile? Pasque-Dieu, l'asile! dit le roi en se grattant l'oreille. faut pourtant que cette femme soit pendue. Ici, comme pris d'une idée subite, il se rua a genoux devant sa chaise, ôta son chapeau, le posa sur le siège, et regardant dévotement l'une des amulettes de plomb qui le chargeaient: - Oh! dit-il les mains jointes, Notre-Dame de Paris, ma gracieuse patronne, pardonnez-moi. Je ne le ferai que cette fois. Il faut punir cette criminelle. Je vous assure, madame la Vierge ma bonne maîtresse, que c'est une sorcière qui n'est pas digne de votre aimable protection. Vous savez, madame, que bien des princes très-pieux ont outre-passé le privilège des églises pour la gloire de Dieu et la nécessité de l'état.⁹

La centralisation monarchique vise bien, comme le proclame Louis XI, à en finir avec tous "ces gens qui se prétendent voyers, justiciers, seigneurs et maîtres [...] qui ont leur péage à tout bout de champ, leur justice et leur bourreau à tout carrefour parmi notre peuple". Elle aspire au jour "où il n'y aura en France qu'un roi, qu'un seigneur, qu'un juge, qu'un coupe-tête, comme il n'y a au paradis qu'un Dieu". Mais ce passage de la confusion féodale à l'ordre étatique royal ne modifie en rien les attributs du pouvoir, dont la liste dans les deux cas est close par le bourreau. Et il n'est pas du tout certain non plus que se produise un quelconque changement quantitatif: l'unicité du "coupe-tête" royal a bien sûr valeur métonymique, et s'il faut faire en sorte qu'à l'avenir "le Français [cesse de] se compte[r] autant de rois qu'il voit de gibets", cela ne signifie nullement qu'il comptera moins de gibets, mais qu'il les rapportera

⁸ .Voir X, 3: "Clopin s'approcha alors du duc d'Egypte.

- Camarade Mathias, le quart d'heure n'est pas bon. On dit le roi Louis onzième à Paris.

- Raison de plus pour lui tirer notre sœur des griffes, répondit le vieux bohémien.

- Tu parles en homme, Mathias, dit le roi de Thunes. Les gens du parlement seront bien attrapés demain quand ils viendront la chercher! Boyaux du pape! je ne veux pas qu'on pendre la jolie fille!" (*Roman I*, pp. 788-789). Ajoutons que la perspective du pillage n'est pas sans entrer en ligne de compte dans la détermination des truands.

⁹ Ibid., p. 824.

tous à un seul et même Etat. En s'attaquant pour une fois au roi plutôt qu'au bailli, le peuple montre que, dans sa simplicité, il ne fait pas sur l'essentiel grande différence entre les deux pouvoirs.

Ce en quoi il a peut-être tort, à quelques égards. Car les six mille truands, ces "déterminés drôles", armés de "faulx", de "piques", de "hacquebutes", de "pioches", bref, comme le dit Coictier, de "toutes sortes d'armes fort violentes"¹⁰, auraient sans doute eu bon marché des gardes personnels du bailli. Mais il vont apprendre à leurs dépens ce qu'il en coûte de s'attaquer à un Etat en voie de centralisation. Car l'Etat centralisé ce n'est pas seulement un territoire homogène, un impôt régulier, une administration efficace, une justice unique, c'est aussi une armée permanente, au moins aussi pratique en temps de paix qu'en temps de guerre. Michelet comme Guizot mettent fort judicieusement l'accent sur cet aspect de l'œuvre politique des Valois: l'organisation d'une institution militaire moderne, permanente, soldée, soumise directement au pouvoir d'Etat, et appelée à remplacer définitivement la vieille organisation guerrière des féodaux¹¹. Le Louis XI de *Notre-Dame de Paris* se montre un commandant en chef énergique et précis, très au fait de l'état de ses forces et de l'usage qu'on en peut faire pour restaurer l'ordre public:

- Ici, Tristan! - Il y a près de nous dans cette bastille les cinquante lances du vicomte de Gif, ce qui fait trois cents chevaux : vous les prendrez. Il y a aussi la compagnie des archers de notre ordonnance monsieur de Châteaupers : vous la prendrez. Vous êtes prévôt des maréchaux, vous avez les gens de votre prévôté : vous les prendrez. A l'hôtel Saint-Pol, vous trouverez quarante archers de la nouvelle garde de monsieur le Dauphin : vous les prendrez. Et avec tout cela, vous allez courir à Notre-Dame. - Ah! messieurs les manants de Paris, vous vous jetez ainsi tout au travers de la couronne de France, de la sainteté de Notre-Dame et de la paix de cette république! - Extermine! Tristan! extermine! et que pas un n'en réchappe que pour Montfaucon.¹²

Au bout du compte, l'Etat centralisé se révèle un instrument de coercition plus efficace que le pouvoir féodal auquel il se substitue. Telle est sa plus grande force et sa principale originalité. Quant à cette Nation qu'il révèle, au nom de laquelle il s'érige, et qu'il est censé représenter à tous et partout comme un bien à la fois propre et commun, le cri de guerre des soldats fondant sur les contrevenants en donne une idée assez claire, mais qui détone quelque peu dans le discours libéral et "national" de 1830 :

¹⁰ Ibid., p. 814.

¹¹ Voir par exemple Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, onzième leçon, p. 241-242. et Michelet, *Histoire de France*, XI, 2, *Le Moyen âge*, éd. Laffont "Bouquins". p. 823-824.

Notre-Dame allait être enlevée par les truands. Tout à coup un grand galop de chevaux emplît les rues voisines, et avec une longue file de torches et une épaisse colonne de cavaliers abattant lances et brides, ces bruits furieux débouchèrent sur la place comme un ouragan : France! France! Taillez les manants!¹³

Car c'est toujours au nom de la Nation que l'Etat qui la fait être taille en pièces ceux qui se révoltent contre lui. A tel point qu'on peut se demander si elle ne sert pas surtout à cela, la Nation.

Le thème de la lutte de l'Etat royal centralisateur contre les grands féodaux est également présent dans les drames de cette période. Mais pas plus que dans *Notre-Dame de Paris* il n'y est traité de manière "orthodoxe", c'est-à-dire de manière à présenter clairement la constitution d'un Etat unifiant et centralisé comme un progrès de la Civilisation.

Avant *Notre-Dame de Paris*, *Marion de Lorme* et *Hernani* mettent déjà l'accent sur l'aspect directement spatial du mouvement de centralisation: la constitution d'un territoire homogène, identiquement soumis en tous ses points à une même loi, celle de l'Etat. L'Etat centralisé ne connaît pas d'asile où tomberait sa loi, même et surtout quand cette loi exige la mise à mort; *Notre-Dame de Paris* dit la fin de l'asile ecclésiastique; *Marion de Lorme* et *Hernani* disent la fin des asiles féodaux. Dans ces deux drames comme dans le roman, l'universalité et l'uniformité de la loi royale apparaissent avant tout comme une rationalisation et une absolutisation du pouvoir de mettre à mort. Grâce à elle, l'obscur serviteur d'Etat Laffemas peut tenir tête victorieusement au vieux marquis de Nangis, modèle de père noble et de bon seigneur, et railler son vieux droit féodal:

LAFFEMAS,
à *Saverny*,

De par le roi. marquis Gaspard, je vous arrête.
- Votre épée! [...]

LE MARQUIS DE NANGIS

De quel droit?...

LAFFEMAS

Demandez compte à son éminence.
Tous survivants au duel tombent sous l'ordonnance.

¹² . X, 5, Roman I, p. 823-824.

¹³ X, 7, Roman -I, P. 826.

[...]

SAVERNY,
tirant son épée et la présentant à Laffemas

La voici.

LE MARQUIS DE NANGIS,
l'arrêtant.

Un instant! devant moi nul n'est seigneur ici.
Seul j'ai dans ce château justice basse et haute;
Notre sire le roi n'y serait que mon hôte.

A Saverny,

Ne remettez qu'à moi votre épée.

Saverny lui remet son épée et le serre dans ses bras.

LAFFEMAS

En honneur,
C'est un droit féodal fort déchu, monseigneur,
Monsieur le cardinal pourra m'en faire un blâme
[...]

LE MARQUIS DE NANGIS,
à ses gardes.

Vos pères ont été vassaux de mes ancêtres.
Je vous défends à tous de faire un pas!

LAFFEMAS,
d'une voix tonnante.

Mes maîtres!
Ecoutez! je suis juge au secret tribunal,
Lieutenant-criminel du seigneur cardinal.
Qu'on les mène tous deux en prison. Il importe
Que quatre d'entre vous veillent à chaque porte.
Vous en répondrez tous. Or vous seriez hardis
De ne pas m'obéir,- car si lorsque je dis
A l'un de vous qu'il aille, exécute et se taise,
Il hésite, alors c'est - que la tête lui pèse.

Les gardes consternés entraînent en silence les deux prisonniers.

Le marquis de Nangis se détourne indigné et cache ses yeux de sa main.¹⁴ (14)

Dans *Hernani*, c'est encore une figure de vieux féodal qui, face au roi en personne cette fois, oppose le devoir d'asile à l'universalité de la loi royale, défend le lieu secret et sacré dessiné par ses murailles contre l'arasement qui constitue l'homogénéité du territoire, soumis au même pouvoir du même roi

¹⁴ *Marion de Lorme*, III, 10, Théâtre I, pp. 759-760.

DON CARLOS

Duc, ton château me gêne et je le mettrai bas!
[...]

A sa suite.

Fouillez partout! et qu'il ne soit point d'aile,
De cave, ni de tour...

DON RUY GOMEZ

Mon donjon est fidèle
Comme moi. Seul il sait le secret avec moi.
Nous le garderons bien tous deux!

DON CARLOS

Je suis le roi!

DON RUY GOMEZ

Hors que de mon château, démoli pierre à pierre,
On ne fasse ma tombe, on n'aura rien.

DON CARLOS

Prière,
Menace, tout est vain! - Livre-moi le bandit,
Duc, ou tête et château, j'abattraï tout!

DON RUY GOMEZ

J'ai dit.

DON CARLOS

Eh bien donc! au lieu d'une alors j'aurai deux têtes.

Au duc d'Alcala

Jorge! arrêtez le duc!¹⁵ (15)

D'un bout à l'autre de cet échange se répète identique le même propos royal: rasons les murs pour mieux couper les têtes. La lutte centralisatrice contre les féodaux trouve son expression concrète dans le démantèlement de ces donjons crénelés, qui opposent le secret de leurs corridors, l'absurdité archaïque de leur hospitalité, à la meurtrière lumière de la loi. Il faut l'intervention énergique et inopinée de Dona Sol pour déclencher en Don Carlos un autre mouvement, qui combine à l'acte royal du rapt la préfiguration impériale de la clémence.

¹⁵ *Hernani*, III, 6, *Théâtre I*, pp. 606-611.

Le Roi s'amuse reprend le thème sur un mode dégradé. Comme si les temps héroïques de la lutte centralisatrice étaient passés, au roi politique, rusé ou orgueilleux, succède un roi jouisseur, qui ne va plus chercher des hors-la-loi dans le secret de donjons qui manifestement ne le gênent plus guère, mais plus simplement les femmes et filles de ses sujets. Cependant, sous ces dehors légers, le fond reste le même: le pouvoir royal demeure essentiellement le pouvoir de mettre à mort, et c'est par ce pouvoir que le roi réalise cette autre forme de mise à mort qu'est le viol. Ce scénario est d'abord exposé sur un mode grotesque, mais d'un grotesque qui est démasquage d'une vérité. Au roi qui se demande comment obtenir les faveurs de "la femme à Cossé", sans trop faire "crier" son mari, Triboulet propose la solution suivante :

Mais il est un moyen commode, très-facile,
Simple, auquel je devrais avoir déjà pensé.

M. de Cossé se rapproche encore et écoute.

- Faites couper la tête à monsieur de Cossé.

M. de Cossé recule tout effaré.

On suppose un complot avec l'Espagne ou Rome ...¹⁶ (16)

Plaisanterie bien sûr, et qui avant pour victime le gros Cossé ne peut guère en effet que prêter à rire. Mais plaisanterie dont la scène suivante proclame la justesse, par la voix de ce père noble aux allures de Commandeur, M. de Saint-Vallier :

sire. écoutez-moi

Comme vous le devez, puisque vous êtes roi!
Vous m'avez fait un jour mener pieds nus en Grève:
Là vous m'avez fait grâce, ainsi que dans un rêve,
Et je vous ai béni, ne sachant en effet
Ce qu'un roi cache au fond d'une grâce qu'il fait.

[...]

Vous, François de Valois, le soir du même jour,
Sans crainte, sans pitié, sans pudeur, sans amour,
Dans votre lit, tombeau de la vertu des femmes,
Vous avez froidement sous vos baisers infâmes,
Terni, flétri, souillé, déshonoré, brisé
Diane de Poitiers, comtesse de Brézé!

[...]

Et cet affreux tréteau, chose horrible à penser!
Qu'un matin le bourreau vint en Grève dresser,
Avant la fin du jour devait être, ô misère!
Ou le lit de la fille ou le tombeau du père!
O Dieu! qui nous jugez, qu'avez-vous dit là-haut,

¹⁶ *Le Roi s'amuse*, I, 4, Théâtre I, p. 866.

Quand vos regards ont vu sur ce même échafaud
Se vautrer, triste et louche, et sanglante et souillée,
La luxure royale en clémence habillée?
[...]
Sire au lieu d'abuser de ma fille, bien plutôt
Que n'êtes-vous venu vous-même en mon cachot!
Je vous aurais crié : - Faites-moi mourir, grâce!
Oh! grâce pour ma fille et grâce pour ma race!¹⁷(17)

L'identification du viol et de la décapitation (le même affreux tréteau" est "le lit de la fille ou l'échafaud du père", le lit du roi est le "tombeau de la vertu des femmes", la "luxure royale" est "sanglante") soutient le propos principal de Saint-Vallier: le roi n'a pas fait grâce¹⁸. Au contraire, la loi a été appliquée dans toute sa rigueur. Non seulement le rapt de la fille équivaut à la mise à mort du père, mais il la surpasse, et il prouve que le pouvoir royal a atteint un degré supérieur. Car si l'ambition de l'Etat royal centralisateur est d'imposer l'universalité de son pouvoir contre toute forme de sanctuaire où ce pouvoir tomberait, alors, une fois rasé le sanctuaire du château couronné de tours, une fois coupée, au moins en droit, le sanctuaire de la tête couronnée de cheveux blancs, on peut bien violer cet autre et ultime sanctuaire qu'est la femme, et plus encore la fille¹⁹. Loin d'explorer un détour anecdotique du côté de la petite histoire, *Le Roi s'amuse*, en circonscrivant l'un des plus grands rois de l'histoire de France à son érotomanie, dit le passage à la limite d'un pouvoir royal enfin parvenu à maturité. Et, sous les dehors d'un argument de séducteur, c'est une profonde vérité politique que François Ier souffle à l'oreille de Blanche :

Oh! sais-tu qui nous sommes?
La France, un peuple entier, quinze millions d'hommes,
[...]
Tout est pour moi, tout est à moi, je suis le roi!²⁰

¹⁷ I, 5, *Théâtre I*, pp. 869-870.

¹⁸ 18. Ce travestissement de la clémence royale, qui en fait aggrave la condamnation à mort par sa conversion en viol, rappelle le rapt de Dona Sol par le roi Don Carlos, à la fin du troisième acte d'*Hernani*, rapt qui sauve provisoirement la tête du féodal et celle du bandit. Mais il s'en distingue néanmoins, pour une raison simple et suffisante: à la différence du roi François, le futur empereur Don Carlos ne consomme pas le viol (voir *Hernani*, IV, 1 : "DON CARLOS : Et cette Dona Sol!... Tout m'irrite et me blesse! / Comte, si je suis fait empereur, par hasard, / Cours la chercher. -Peut-être on voudra d'un César! DON RICARDO, *souriant* : Votre altesse est bien bonne! DON CARLOS, *l'interrompant avec hauteur* : Ha! là-dessus, silence! / Je n'ai point dit encore ce que je veux qu'on pense." (Théâtre I, p. 624).

¹⁹ Sur l'importance politique accordée par Hugo à la paternité, voir l'article de Jacques Seebacher : "Poétique et politique de la paternité", dans *Victor Hugo ou le calcul des profondeurs*, pp. 243-262.

²⁰ *Le Roi s'amuse*, III, 2.

La monarchie centralisatrice est bien ce qui constitue la Nation, en ce que par elle et en elle la Nation s'incarne et se totalise: seul le roi d'une monarchie centralisée peut dire: "nous sommes/ La France, un peuple entier, quinze millions d'hommes". Mais cette constitution n'est pas émancipation, elle est soumission; et elle n'est identification que dans et par l'aliénation: "Tout est pour moi, tout est à moi, je suis le roi!" On peut certes répliquer à Hugo que, tout au contraire, la monarchie centralisatrice s'oppose à la conception féodale du pouvoir, laquelle identifie domination politique et possession personnelle. On peut à la limite restreindre la portée de la critique à la seule monarchie absolue, d'ailleurs caricaturée. Mais on peut aussi admettre que ce qui s'exprime ici est une idée de portée plus générale, et qui souvent semble hanter Hugo: l'idée que toute communauté humaine qui prend "consistance" dans et par le travail d'un pouvoir, et singulièrement du pouvoir d'Etat, trouve dans cette consistance même les voies de sa servitude, et ne fonde son apparente identité que sur une aliénation essentielle.

Ce qui est certain, c'est qu'aucun des trois drames que l'on évoque ici ne fait écho à ce qui, dans l'analyse libérale de la centralisation, justifie principalement sa valeur d'émancipation: l'alliance au moins objective du peuple et de la monarchie dans la lutte contre les féodaux. Cette alliance, évoquée ironiquement dans *Notre-Dame de Paris*, tend à se renverser dans *Marion de Lorme*, dans *Hernani*, dans *Le Roi s'amuse*. Dans ces trois cas, la lutte monarchique contre la féodalité rassemble dans un même camp, - objectif et négatif: celui des victimes - les antiques seigneurs féodaux et les personnages qui, plus ou moins directement, représentent le peuple. Le marquis Saverny et Didier, le roturier sans nom, tombent sous le coup de la même ordonnance royale, ordonnance qui annule leur différence de caste par le choix du mode plébéien de mise à mort: la pendaison, - avant que la commutation royale ne les renvoie, ensemble toujours, au coupe-tête des nobles²¹. La courtisane Marion et ce modèle de vieux féodal qu'est le marquis de Nangis se traînent en même temps aux pieds du roi pour obtenir une grâce qui ne saurait sauver le neveu de l'un sans sauver aussi l'amant de l'autre (IV, 7). Le très noble et très vieux duc Ruv Gomez de Silva cache dans son château le brigand des montagnes Hernani, l'y protège contre la loi royale et accepte l'équivalence

²¹ Voir *Marion de Lorme*, II, 1 : "LE CRIEUR : "Louis, par la grâce de Dieu / [...] Roi de France et de Navarre. [...] Ordonnons et mandons, voulons que désormais / Les duellistes, félons qui de sujets nous privent, / Qu'il ne survive un seul ou que tous deux survivent, / Soient, pour être amendés, traduits en notre cour / Et, nobles ou vilains, soient pendus haut et court" (*Théâtre I*, p. 715) et V, 4 : ""Nous, Louis de France / Et de Navarre, au fond, rejetons le pourvoi / Que lesdits condamnés ont formé près du roi, / Pour la forme, des leurs ayant l'âme touchée./ Nous commuons leur peine à la tête tranchée."" (*Théâtre I*, p. 806).

édictee par celle-ci entre sa tête de Grand d'Espagne et celle d'un rebelle sans nom²²; -et ils en viennent d'ailleurs à conspirer ensemble contre le roi. *Le Roi s'amuse* montre bien une forme d'alliance populaire-royale contre les féodaux, mais sur un mode grotesque, et d'un grotesque qui est d'aliénation: le plébéien Triboulet est d'abord montré comme celui qui prend acte de l'abaissement des seigneurs face à la monarchie, et qui l'encourage à sa manière. Mais c'est là ce qui fait sa honte et son malheur: il subira comme père un destin identique à celui de Saint-Vallier, qu'il a raillé, et qui l'a maudit (I, 5); et c'est en croyant prêter mainforte à l'enlèvement de "la femme au gros Cossé", qu'il contribue lui-même au rapt et au viol de sa fille (II, 5).

Est-ce à dire que contre l'interprétation libérale de la centralisation, celle de Guizot et de Michelet principalement, Hugo opte pour une interprétation de type ultra, condamnant la centralisation au nom d'un idéal d'organisation sociale hiérarchisée, fondée sur des ensembles locaux restreints, et dans laquelle le peuple lui-même serait bien plus heureux, à l'abri de l'autorité toute paternelle des seigneurs, que soumis au joug impersonnel, lointain et tyrannique de l'Etat central? *Marion de Lorme*, avec son si bon vieux marquis de Nangis, pourrait le laisser croire²³. Mais dès *Hernani*, l'équivoque n'est plus possible. Car en définitive c'est l'alliance du bandit des montagnes avec le grand seigneur qui provoque la tragédie finale²⁴. Plus généralement le personnage de Don Ruy Gomez, malgré toute l'antique noblesse qui est la sienne, éclatante au troisième acte, incarne décidément un passé mort et mortifère, qui entraîne avec lui dans la tombe tout avenir qui n'a pas su, ou pas pu, s'en détacher tout à

²² "DONCARLOS :je veux sa tête -ou bien la tienne! / Entends-tu mon cousin? DON RUY GOMEZ, *s'inclinant*: Mais qu'à cela ne tienne!.../ Vous serez satisfait. [...] *Montrant sa tête*. je donne celle-ci" (*Hernani*, III, 6, *Théâtre I*, p. 607 et p. 610). Cette équivalence est un instant récusée par le roi et, symétriquement, par le duc: "DON CARLOS: Duc, fort bien. Mais j'y perd, grand merci! / La tête qu'il me faut est jeune, il faut que morte / On la prenne aux cheveux. La tienne ? Que m'importe! / Le bourreau la prendrait par les cheveux en vain, / Tu n'en as pas assez pour lui remplir la main! DON RUY GOMEZ: Altesse, pas d'affront! ma tête encore est belle, / Et vaut bien que je crois, la tête d'un rebelle. / La tête d'un Silva, vous êtes dégoûté!" Mais la logique "égalitaire" de la loi royale l'emporte bien vite, Don Carlos concluant par ces mots : "Hé bien donc! au lieu d'une alors j'aurai deux têtes." (*ibid.*, p. 610 et p. 611).

²³. Et ce d'autant plus que ce même marquis fait écho aux théories ultra qui voient dans l'abaissement de la noblesse par la monarchie la condition de possibilité de la Révolution. (théories qui trois ans plus tôt (avril 1826) avaient trouvé avec le *Cinq-Mars* de Vigny leur illustration romanesque). Voir IV, 7: "Sire! en des jours mauvais comme ceux où nous sommes, / Croyez un vieux, gardez un peu de gentilshommes, / Vous en aurez besoin peut-être à votre tour. / Hélas! vous gémirez peut-être quelque jour / Que la place de Grève ait été si fêtée, / Et que tant de seigneurs de bravoure indomptée. / Vers qui se tourneront vos regrets envieux. / Soient morts depuis longtemps qui ne seraient pas vieux!" (*Théâtre I*, p. 779)

²⁴ Voir V, 5 : "LE MASQUE [*i.e.* Don Ruy Gomez] : -"Quoi qu'il puisse advenir,/ Quand tu voudras, vieillard, quel que soit le lieu, l'heure, / S'il te passe à l'esprit qu'il est temps que je meure, / Viens, sonne de ce cor, et ne prends d'autre soins, / Tout sera fait." - Ce pacte eut les morts pour témoins./ Hé bien! tout est-il fait?" (*Théâtre I*, p. 659).

fait. La fable du *Roi s'amuse*, mettant le plébéien Triboulet dans la même situation que le noble Saint-Vallier, si elle montre ainsi la vanité dégradante et dangereuse de l'alliance populaire-royale, ne débouche pas pour autant sur une véritable alliance populaire-seigneuriale. Ce que tente Hugo, c'est de substituer le père vil au père noble comme unique centre d'intérêt et d'action. Anne Ubersfeld a d'ailleurs montré que c'était là l'une des causes de l'échec de ce drame: le public de la Comédie française était tout prêt à admettre la tragédie paternelle du grand seigneur, mais ne pouvait que se sentir floué en s'apercevant qu'on lui proposait à la place la tragédie paternelle du bouffon²⁵. Au total tout se passe comme si, dans la lutte qui oppose la monarchie centralisatrice aux pouvoirs féodaux, le peuple n'avait rien à gagner à une quelconque alliance avec qui que ce soit.

Il est pourtant une œuvre qui, traitant plus directement encore que celles qu'on vient d'étudier le thème de la lutte du pouvoir centralisateur contre les pouvoirs féodaux, paraît adopter pleinement l'analyse libérale de la centralisation. Cette oeuvre, c'est *Les Burgraves*. Drame optimiste, drame qui se veut dépassement des contradictions et des apories tragiques qui dominaient l'oeuvre théâtrale antérieure. Et peut-être ne faut-il pas s'étonner que cette volonté s'exprime, au moins sur ce thème majeur, par l'adoption des thèses de l'historiographie libérale. Le pouvoir centralisateur, impérialement incarné en Barberousse (lequel est le plus national et sans doute au fond le moins impérial de tous les Empereurs hugoliens), le pouvoir centralisateur poursuit sans trêve sa lutte contre les pouvoirs féodaux, privés, locaux et tyranniques, représentés par les burgraves. Cette lutte est clairement nationale, c'est par la victoire du pouvoir central qu'existera la Nation allemande. Diagnostic qui n'est pas seulement celui de l'Empereur, mais également celui de Job, qui justifie ainsi sa soumission à Barberousse :

JOB,
à l'empereur.

Je vous hais. - Mais je veux une Allemagne au monde.
Mon pays plie et penche en une ombre profonde.

²⁵ Voir *Le Roi et le bouffon*, I, 3, C, pp. 95-138; en particulier pp. 124-125 : "Le journal de Joanny porte à la date du jeudi 22 novembre : "[...] Le succès [du *Roi s'amuse*] a été combattu, mais mon rôle (Mr. de Saint-Vallier) n'a excité que les applaudissements."; "la tirade de Saint-Vallier, grand morceau tragique, ne rencontre d'après les témoignages unanimes que des applaudissements." Et II, 3, A, 1, pp. 510-518; en particulier p. 512 : "les personnages du *Roi s'amuse* sont de vivantes provocations au code, [...] la méchanceté basse de Triboulet, la futilité du Roi François ne leur permettent pas d'accéder au rang de personnages tragiques: on ne s'étonnera pas de voir le public applaudir une seule fois sans arrière-pensée, et c'est la tirade de Saint-Vallier, héros tragique conforme à ce qu'il attend de la tragédie mais qui reçoit une nasarde avant d'être évacué."

sauvez-la! Moi, je tombe à genoux en ce lieu
Devant mon empereur que ramène mon Dieu
[...]
Vous seul! Sans vous l'état touche aux derniers moments,
Il est en Allemagne encor deux Allemands:
Vous et moi. - Vous et moi, cela suffira, sire.
Régnez.²⁶ (26)

Dans cette lutte pour l'abaissement des seigneurs, abaissement duquel naît la Nation, le pouvoir central reçoit l'appui sans réserve du peuple. Celui-ci, opprimé par la tyrannie des brigands féodaux, comprend sa servitude et le déclin de la Nation comme la double conséquence d'une même cause: le morcellement du pouvoir.

SWAN

Déjà de toutes parts notre grandeur expire.

HAQUIN

Si Frédéric était vivant, - oui, j'y songeais.-
Pour nous tirer d'ici, nous, ses loyaux sujets,
Il recommencerait la guerre des burgraves.²⁷

Barberousse lui-même compte la libération de son peuple parmi les buts de son combat contre les burgraves, et le caractère émancipateur de sa lutte centralisatrice trouve dans cette scène une expression dramatique on ne peut plus claire:

L'EMPEREUR,
aux soldats.

Délivrez les captifs! et de leurs mains d'esclaves
Qu'ils attachent leur chaîne au cou de ces burgraves!
[...]

JOB,
[...] Aux soldats.

Qu'on mette en liberté les captifs.

*Les soldats obéissent en silence et détachent les chaînes de prisonniers
[...] Job reprend.*

Vous, burgraves,
Prenez, César le veut, leurs fers et leurs entraves.
[...]
Moi, d'abord.²⁸ (2 8)

²⁶ II, 6, *Théâtre II*, p. 221.

²⁷ I, 2, *Théâtre II*, pp. 169-170.

²⁸ *Ibid.*, p. 218 et pp. 221-222.

Le scénario est bien complet, et sans aucune ironie cette fois. Il semble que rien ne vienne plus troubler la valeur de l'unité nationale réalisée par le pouvoir centralisateur. Rien, si ce n'est la fulgurance sombre avec laquelle Job, à la fin de la première partie, s'est présenté au mendiant encore anonyme:

Qui que vous soyez, avez-vous ouï dire
Qu'il est dans le Taunus, entre Cologne et Spire,
Sur un roc, près duquel les monts sont des coteaux,
Un château renomme parmi tous les châteaux,
Et dans ce burg, bâti sur un monceau de laves,
Un burgrave fameux parmi tous les burgraves?
Vous a-t-on raconté que cet homme sans lois,
Tout chargé d'attentats, tout éclatant d'exploits,
Par la diète à Francfort, par le concile à Pise,
Mis hors du saint-empire et de la sainte-église,
Isolé, foudroyé, réprouvé, mais resté
Debout dans sa montagne et dans sa volonté.
Poursuit, provoque et bat, sans relâche et sans trêves.
Le comte palatin, l'archevêque de Trèves,
Et depuis soixante ans, repousse d'un pied sûr
L'échelle de l'empire appuyée à son mur?
Vous a-t-on dit qu'il est l'asile de tout brave,
Qu'il fait du riche un pauvre et du maître un esclave:
Et qu'au-dessus des ducs, des rois, des empereurs,
Aux yeux de l'Allemagne en proie à leurs fureurs,
Il dresse sur sa tour, comme un défi de haine,
Comme un appel funèbre aux peuples qu'on enchaîne,
Un grand drapeau de deuil, formidable haillon
Que la tempête tord dans son noir tourbillon?
Vous a-t-on dit qu'il touche à sa centième année,
Et qu'affrontant le ciel, bravant la destinée,
Depuis qu'il s'est levé sur son rocher, jamais,
Ni la guerre arrachant les burgs de leurs sommets,
Ni César furieux et tout-puissant, ni Rome,
Ni les ans, fardeau sombre, accablement de l'homme,
Rien n'a vaincu, rien n'a dompté, rien n'a ployé
Ce vieux titan du Rhin, Job l'Excommunié?²⁹

A cette date, Hugo n'a peut-être jamais encore trouvé voix aussi forte pour dire la résistance aux pouvoirs, à tous les pouvoirs. Cet "homme sans lois", cet "Excommunié" qui arbore à l'inaccessible sommet de cette tour qui est roc un drapeau dont la couleur, malgré l'anachronisme, semble déjà en faire un drapeau d'anarchie, - drapeau qui peut-être vaut surtout par sa nudité, par l'absence de tout signe distinctif, donnant ainsi à cette résistance étroitement locale sur laquelle il flotte une portée universelle (ce "grand drapeau de deuil" est

²⁹ I, 7, *Théâtre II*, pp. 196-197.

"Comme un appel funèbre aux peuples qu'on enchaîne"), - cet homme, ce vieillard, paraît bien la préfiguration directe du Welf de l'exil³⁰. Il ne lui manque, pour lui ressembler tout à fait, que la pitié et que la solitude. Et certes, après une telle tirade, il faut bien toute l'horreur, rappelée régulièrement dans le drame, de cet esclavage qui inverse la tour de liberté en bague, toute l'abjection des descendants dégénérés qui font du roc héroïque un lupanar, pour que, peut-être en cela plus efficaces que l'argument de l'unité nationale, la soumission de Job puisse se comprendre, et surtout se comprendre comme la promesse d'un avenir meilleur.

Cet avenir meilleur semble d'ailleurs prendre des voies bien paradoxales. Car cette soumission du vieux seigneur qui a si longtemps refusé toute autre souveraineté que la sienne, l'Empereur, qui en est le principal bénéficiaire, refuse *in extremis* d'en tirer profit. A Job qui, agenouillé devant l'Empereur, abandonne tout pouvoir, toute fierté et toute force au profit de l'Etat, de la Nation, et de leur chef, à cet abandon qui se dit par ce mot unique et définitif. "Régnez"³¹, répond cette réplique de Barberousse dans l'ultime scène du drame "Job, règne sur le Rhin."³² On peut, on doit certes entendre dans cette phrase le pouvoir régénérateur du pardon, que l'Empereur déploie ici dans toute sa puissance. Mais enfin, grâce et régénération ne font rien à l'affaire: ce verbe régner est décidément trop fort, et Barberousse est pourtant bien placé pour savoir ce que coûte au pouvoir central tout abandon de souveraineté. Quel cadeau au nouvel empereur, son petit-fils, que ce burgrave régnant sur la plus belle partie de l'Empire! Charles Quint était plus raisonnable, qui en rendant au brigand Hernani ses noms et titres n'allait certes pas jusqu'à lui tailler un duché souverain dans les montagnes d'Aragon, toutes résonnantes encore des éclats de sa révolte. Et il savait assez son rôle pour balancer son impériale clémence en nommant alcade du palais, poste crucial de l'Etat centralisateur, un

³⁰ La résistance de Welf vaut de même pour survivance dernière, et universalisante, de la liberté: "L'ETUDIANT: Parfois aux champs fauchés, il reste une cigale: / Ainsi cet homme libre est demeuré debout. LE BOURGEOIS: Oui, ce mont excepté, l'esclavage est partout. / [...] L'ETUDIANT: Tant qu'il vit, la patrie aux fers n'est pas éteinte. / [...] Ici l'on rampe. LE VIEILLARD: Il est seul de l'autre côté. LE BOURGEOIS: On dit qu'il vit là, fauve et noir, sans chefs, sans règles / [...] LE VIEILLARD: Deuil fièrement porté! / Il est veuf. LE BOURGEOIS: Veuf de qui? LE VIEILLARD: Veuf de la liberté." ("Welf, castellan d'Osbor", scène 1, *La Légende des siècles*, "Nouvelle série", *Poésie III*, pp. 306-307). On notera aussi que la chute de Welf a pour conséquence immédiate la revitalisation de tous les pouvoirs face auxquels Job proclame sa résistance: "LE BOURGEOIS: Tiens, il s'est laissé prendre. Imbécile! LE PAYSAN: Une grive / Prise au miroir. LE BOURGEOIS: Tant mieux. LE VIEILLARD: Oui. Vive le duc! L'ETUDIANT: Vive / Le roi! LE BOURGEOIS: Vive le pape! LE PAYSAN: Et vive l'empereur!" (Scène 6, *Poésie III*, p. 322).

³¹ II, 6, *Théâtre II*, p. 221.

³² III, 4, *Théâtre II*, p. 244.

parvenu lui devant tout³³. Non, décidément, ce dernier geste de Barberousse, toute la métaphysique et toute la psychologie de ce drame-épopée du moyen âge ne sauraient empêcher qu'il ne soit, politiquement, historiquement, absurde et incompréhensible. A tel point que sur ces registres, historique et politique, on ne saurait en dire grand-chose - sinon que même dans cette oeuvre qui propose de manière quasi parfaite l'illustration littéraire de l'apologie libérale de la centralisation monarchique, Hugo, *in fine*, ne peut s'empêcher d'ajouter un élément qui trouble tout ce bel ordonnancement, et laisse encore filtrer un peu de sa défiance à l'égard de l'Etat centralisateur.

On peut s'étonner d'une telle défiance. Qu'est-ce donc qui empêche Hugo d'applaudir au démantèlement de ces antres de passé et de fatalité que sont les donjons féodaux et autres droits seigneuriaux? N'est-ce pas l'avenir, et l'avenir radieux qui se prépare dans cet homogénéisation du territoire national, dans cette mise à bas des frontières intérieures, qui sans doute anticipe sur la mort de toute frontière? Centraliser, c'est unifier pourtant, c'est faire circuler librement et commencer d'ouvrir l'espace politique à son infini. Et quoi de plus beau, de plus grand, de plus conforme au Droit, que l'universalisation de la Loi? Oui, mais... Mais tout ce travail qui mime l'avenir en fait le caricature, le pervertit d'être le travail d'un Pouvoir, d'un Pouvoir d'Etat, d'un Pouvoir qui coupe les têtes, taille en pièces les manants et règne et dure par sa flicaille. Alors, tant que l'avenir emprunte ces voies qui sont celles du passé, tant que la Loi qu'on universalise demeure l'alibi juridique du puissant bien davantage que la protection du faible, tant que cette Loi demeure si peu conforme au Droit, alors peut-être n'est-il pas si mauvais que persiste, pour lui faire pièce, quelque superstition populaire qui sanctuarise une église cathédrale³⁴, quelque vieux seigneur chenu arc-bouté à ses droits et devoirs d'un autre âge, quelque impitoyable excommunié bataillant dans sa tour, quelque Welf refusant d'abaisser le pont-levis quand se présente l'huissier de l'Empire.

³³ Voir *Hernani*, IV, 4, *Théâtre I*, p. 637. Jean Massin écrit à ce propos : "ce don Ricardo, "Pourpoint de comte, emplé de conseils d'alguazils!" - ce mouchard qui dégoûte jusqu'à ses collègues en courtoisie, il a extorqué le titre de comte, puis la grandesse au roi don Carlos par mégarde: mais ce n'est plus par mégarde, c'est à bon escient que l'empereur Charles Quint le nomme alcade du palais: c'est même le premier geste du nouvel empereur, comme Ricardo fut le dernier confident de l'ex-roi. Régner, c'est être bourreau, mais régner, c'est aussi être flic." (Présentation d'*Hernani*, Massin, t. III, p. 892).

³⁴ Persistance qui, jointe à l'admiration naïve du peuple pour l'héroïsme, inverse en un éclair la cruauté meurtrière et aliénante de la foule en générosité enthousiaste, en conscience soudaine quoiqu'obscur encore, chez ce peuple à l'instant encore auxiliaire farouche et suicidaire de la Loi, de sa vraie solidarité, de son vrai "lieu" (voir *Notre-Dame de Paris*, VIII, 6, *Roman I*, pp. 746-747).